

PUBLIC

- **Tous publics** (Demandeurs d'emploi, salariés, saisonniers, ...)

- **Sessions ouvertes** à partir de 1 apprenant **et limitées** à 3

- **Un référent handicap** existe au sein de notre structure :

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions vous accueillir dans les meilleures conditions.

PRÉREQUIS

- Agé de 18 ans au moins
- Produire un certificat médical conformément aux dispositions de l'Article A.4231-2-4 de l'arrêté du 27 avril 2022

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **Conseils,**
- **Accompagnement,**
- **Mise en situation dans les mêmes conditions que l'examen final**

En INTER ENTREPRISE sur une unité de navigation mise à disposition

En INTRA ENTREPRISE sur l'unité de navigation de la structure (nous consulter pour les conditions)

INTERVENANT

- **Florence BEZY** technicienne de la navigation fluviale de la société **surlesflots.com** sous l'enseigne **Flots Formations**

ou

- **Un formateur qualifié** issu de la navigation en eaux intérieures représentant la société Flots Formations

OBJECTIFS

Cette formation est destinée à la **préparation du candidat à l'examen pratique** du Certificat de capacité/qualification de conduite de bateaux de commerce en navigation sur les eaux intérieures.

PROGRAMME

Les thèmes abordés :

- Règlementation de la navigation en eaux intérieures
- Situation administrative du bateau
- Situation administrative du conducteur
- Connaissance de son bateau
- Préparatifs de mise en route
- Mise en route du moteur et conduite
- Manœuvres (appareillage, évitage, accostage)
- Manœuvres d'urgence (arrêt d'urgence, homme à la mer, incendie à bord, voie d'eau, avarie de barre)
- Éclusage
- Ancrage

Durée accordée pour valider les composantes manquantes

Le bénéfice de l'examen théorique est conservé pendant quatre ans

Matérialisation officielle de la certification délivrée par le centre instructeur après réussite des examens théorique et pratique :

Carte sécurisée

Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
Questionnaire de satisfaction à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

DURÉE : 1 JOUR (7H)

Formation dispensée sur 1 jour. Les 7h d'animation ne comprennent pas les pauses intercoures et la pause déjeuner.

PRIX : 540 € * / STAGIAIRE

*Prix net, exonération de la TVA pour les actions de formations professionnelle continue conformément à l'article 261-4-4a du Code général des impôts)

EVALUATION

CONDITIONS : Le certificat de capacité s'obtient après un **examen théorique et pratique** auprès de l'autorité compétente. (Centres instructeurs de la sécurité fluviale : DRIEA IF, DDTM 44, DDT 31, DDT 69, DDT 67, DDTM 59).

- **Certificat de qualification de conduite ou Certificat de capacité de conduite :** justifier d'une expérience professionnelle inscrite sur le Livret de service obtenu auprès de l'autorité compétente.
- **Certificat de capacité PC :** aucun jour d'expérience professionnelle n'est à justifier.

L'acquisition des connaissances lors de la préparation à l'examen théorique aux Certificats de capacité/qualification de conduite de bateaux donnera lieu à la délivrance d'une **ATTESTATION DE FORMATION**